

Bilicence Droit / Anglais

Le département d'études anglophones a pour responsabilité la formation des étudiants qui sont inscrits à ce diplôme à

(1) une compétence linguistique approfondie, à l'oral et à l'écrit ;

(2) une connaissance de l'histoire et du fonctionnement des institutions politiques britanniques et américaines.

A partir de ces acquis indispensables, les étudiants seront initiés à la connaissance des systèmes et procédures juridiques des pays anglophones, la formation juridique faisant progressivement appel à des juristes britanniques et américains, qui viennent à Université Paris Nanterre dans le cadre de la collaboration que nécessite la mise en oeuvre de ce diplôme international.

- Consultez l'offre de formation [Droit / Anglais](#) sur le site de l'UFR Droit et Science Politique

Mis à jour le 12 février 2016

▶ Vos responsables pédagogiques

-F. Moisan
cEvoy

▶ Document en téléchargement

[de Test d'orientation en langue \(2012\)](#)

nanterre.fr/bilicence-droit-anglais-640354.kjsp?RH=1448287041810